



Denis Beau, Premier sous-gouverneur de la Banque de France

Précédemment directeur général de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO) de la Banque de France, Denis Beau a été nommé sous-gouverneur à compter du 1^{er} août 2017. À ce titre, il a été désigné par le Gouverneur de la Banque de France pour le représenter comme Président de l'ACPR. Il est également membre du Collège de l'AMF, de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts, du Collège de supervision de la Banque centrale européenne (BCE).

Il a été nommé Président du Comité du contrôle de gestion (COMCO) de la BCE le 9 janvier 2018 et Président du Groupe de travail d'Analyse des Vulnérabilités (AGV) du Conseil de stabilité financière (FSB) en mars 2019.

Né en 1962, Denis Beau est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD, il rejoint la Banque de France en 1986 où il débute comme analyste financier à la Centrale des bilans. Entre 1993 et 2007, il occupe des postes de management au sein de la direction des Marchés de capitaux et de la direction des Systèmes de paiement et des Infrastructures de marché et est détaché un an comme représentant de la Banque de France à la Federal Reserve Bank de New York. Il exerce ensuite les fonctions de secrétaire du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement des banques centrales du G10 avant de revenir, mi-2008, à la Banque de France comme adjoint du directeur général des Études et des Relations internationales. En 2011, il est nommé adjoint du directeur général à la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO), chargée d'activités qui contribuent aux missions de stratégie monétaire, de stabilité financière et de services à l'économie de la Banque. En 2012, il devient directeur général de la DGSO. Il préside à ce titre le Comité national des paiements scripturaux et représente la Banque de France dans des instances européennes et internationales traitant de réglementation prudentielle du secteur bancaire, de stabilité financière et de politique monétaire (Comité de Bâle sur la supervision bancaire, Comité sur le système financier global, Conseil des paiements en euros).